



La lettre trimestrielle de l'AFRITAC de l'Ouest

N° 39 – février 2023 – avril 2023

Sommaire

Vue d'ensemble _____	2
Activités par domaine _____	3
Les cours en ligne du FMI _____	20
Rapports de missions mis en ligne sur le site du FMI _____	20
Activités à venir _____	22

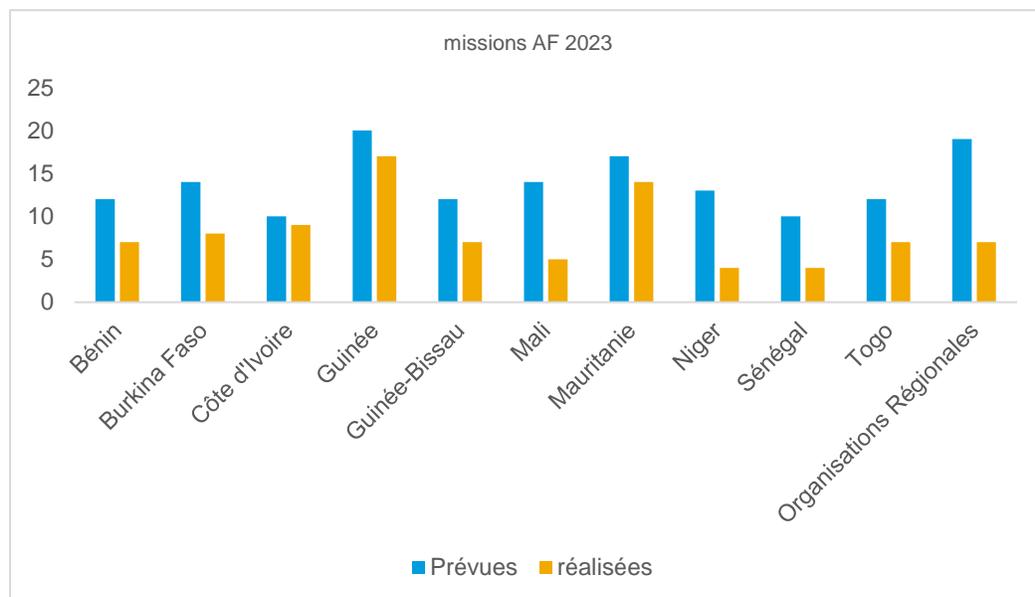


Belgique
partenaire du développement



VUE D'ENSEMBLE

Cette lettre trimestrielle couvre les activités menées par AFRITAC de l'Ouest de février à avril 2023. Ces activités se résument en 31 missions d'assistance technique, 4 séminaires régionaux et 4 stages d'immersion. La lettre comprend également des informations sur les activités prévues au cours des mois de juillet et août 2023.



Pour ce qui est des nouvelles du personnel, au cours du dernier trimestre de l'AF 2023, le Centre a enregistré le départ du conseiller résident en statistiques du secteur réel, M. Fahd N'diaye qui a été remplacé par M. Sébastien Manzi.

M. Manzi a une forte expérience dans le renforcement des capacités en comptabilité nationale et en statistiques agricoles. Avant d'intégrer l'équipe d'AFRITAC de l'Ouest, il était conseiller en statistiques macroéconomiques à AFRITAC Centre basé au Gabon. Il a également travaillé en tant qu'économiste au département des statistiques du Fonds monétaire international à Washington.

Vous trouverez également dans ce numéro un encadré sur « **L'accompagnement continu entre 2 missions d'assistance technique** »

ACTIVITES PAR DOMAINE

A dministration douanière

AFRITAC appuie les autorités douanières à améliorer la gestion du risque et la sélectivité des contrôles, la maîtrise de la base taxable à l'importation, la dématérialisation afin de sécuriser et simplifier la chaîne de dédouanement et le renforcement du contrôle et du suivi des régimes d'exonération et suspensifs.

Conseiller résident en administration douanière



Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, **M. Ahmed Boilil** a été conseiller résident en techniques douanières au Togo dans le cadre d'un projet Banque africaine de développement (BAD). Il a été également conseiller résident en administration douanière à l'AFRITAC de l'ouest de janvier 2009 à décembre 2012. Auparavant il a été Directeur général adjoint des douanes en Mauritanie.

Mauritanie - Suivi des engagements douaniers et traitement de la dette douanière.

Cette mission du 6 au 17 février 2023 avait pour principaux objectifs de renforcer la stratégie, les procédures et les méthodes visant à limiter les abus et dysfonctionnements relevés en matière de respect des engagements souscrits en optimisant leur contrôle et leur suivi. Les travaux ont permis de proposer un plan d'actions « exonérations et régimes suspensifs ». De même, une documentation technique et réglementaire relative à la gestion, au paiement et au recouvrement de la dette douanière a été mise à disposition des autorités.

de contrôle de la valeur en douane à l'importation.

Il a permis de noter que : (i) le comité valeur a été créé en mars 2023 pour piloter et suivre la réforme, qui couvre également le dédouanement des véhicules ; (ii) la section valeur exerce désormais ses responsabilités ; (iii) les recettes générées pour les 20 produits auxquels un code de spécification tarifaire (CST) a été associé ont augmenté ; et (iv) la fonction d'évaluation des marchandises a été reprise par l'unité d'audit post-dédouanement (APD).

Togo - L'appui mené du 13 au 20 avril 2023, visait à renforcer la fonction d'évaluation et

A dministration fiscale

L'AFRITAC de l'Ouest conduit ses activités d'assistance technique en lien étroit avec la surveillance macroéconomique et les programmes du FMI pour aider les pays membres à surmonter leurs points faibles et aligner leurs niveaux de collecte des recettes sur leurs potentiels économiques. En liaison

avec le Département des Finances publiques (FAD) du FMI, le Centre concentre son action sur l'amélioration de la maîtrise du risque de non-conformité et la consolidation des fonctions essentielles des administrations fiscales de la sous-région.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Nicolas Hiol soutient depuis 2017 les administrations fiscales de la Guinée, du Niger et du Togo. En tant que membre du panel d'experts du FMI, il avait déjà eu l'occasion de mener différentes missions d'assistance technique dans la sous-région, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie.

Togo - Accompagnement du projet de tableaux de bord automatisés de monitoring des activités du Commissariat des impôts (CI) (Lomé - 27 février au 10 mars 2023). Les travaux ont permis de sensibiliser les autorités sur les conditions de succès du projet de tableaux de bord. Une matrice des risques a été préparée pour étayer les constats. Un accompagnement pratique a été proposé et s'est traduit entre autres par la confection du cahier des charges du futur outil de suivi de la performance du CI.

Guinée - Appui à l'élaboration du cahier des charges du logiciel SAFIG-2 (travaux virtuels du 23 janvier au 4 février 2023 – mission en présentiel du 3 au 14 avril 2023). Les missions ont permis de recadrer le projet SAFIG-2 autour de 4 piliers, à savoir : (i) la priorité aux fonctions essentielles de l'administration fiscale ; (ii) la préconisation de l'approche « modulaire » pour optimiser le futur logiciel, (iii) l'identification en amont des mesures de mitigation des risques et (iv) le renforcement de la documentation du projet. Les cahiers des charges fonctionnels et techniques initiaux ont ensuite été complétés pour garantir une implémentation optimale du futur logiciel.

Pour la lettre trimestrielle, Nicolas Hiol revient sur l'accompagnement continu entre 2 missions.

« L'accompagnement continu entre 2 missions » : une modalité d'assistance qui vise à consolider les progrès des administrations fiscales des pays membres de l'AFW

Justification : Le principal défi que rencontrent les administrations fiscales de la sous-région est la difficulté à maintenir leurs cadres sous tension au terme des missions d'assistance technique, afin de poursuivre l'implémentation des réformes. L'accompagnement continu (AC) entre 2 missions permet alors aux pays de continuer à bénéficier d'une assistance au-delà du temps de la mission formelle.

Facteurs favorables : La montée en puissance des outils virtuels durant le Covid 19 a été un facteur stimulant pour cette modalité d'appui, qui se fait par téléphone et les applications de réunion en ligne.

Conditions de succès : une ferme volonté du dirigeant de l'administration fiscale est indispensable pour la réussite de l'AC. Sur le plan pratique, l'AC est plus efficace quand il cible un cadre ou une équipe restreinte dédiée à un projet concret.

Méthodologie : Un « plan d'action » doit avoir été proposé par l'expert au terme de la mission formelle. L'AC consiste alors à organiser des revues régulières¹ pour : (i) tester la compréhension de ce plan par la cible, (ii) valider le séquençage des tâches, (iii) encourager et dispenser des conseils pratiques, (v) repérer les difficultés et sur cette base, valider les objectifs de la mission formelle.

Valeur-ajoutée : L'AC permet de maintenir un dialogue ciblé qui favorise un climat de confiance entre le conseiller AFW et l'administration bénéficiaire. Il stimule le sentiment de responsabilisation des cadres, qui est essentiel pour affronter les difficultés durant le processus de réforme.

Expériences en cours et perspectives : l'AC est actuellement initié avec (i) l'équipe de la DGI du Niger chargée du projet d'automatisation de l'immatriculation et du répertoire des contribuables, et le groupe de travail de la DGI de Guinée préparant le futur plan stratégique. Le déploiement sur la durée de l'AC dans plusieurs pays de la sous-région est indispensable pour permettre ensuite une évaluation précise de son impact sur la transformation des administrations fiscales des pays membres de l'AFW.

Conseiller résident en administration fiscale



M. Olivier Sanz, conseiller résident en administration fiscale auprès de l'AFRITAC de l'Ouest depuis 2021, compte plus de vingt-cinq années d'expérience au sein de l'administration fiscale française, où il a occupé de nombreux postes à responsabilité, tant en administration centrale que dans les services opérationnels. Il a préparé et accompagné de nombreuses réformes en termes de conduite du changement, de réingénierie des process et de restructuration du réseau. Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest, où il a été conseiller résident de 2017 et 2019, Olivier Sanz était consultant international et membre du panel des experts du FMI. A ce titre, il a conduit de nombreuses missions d'assistance technique au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Bénin – Suivi des réformes et mesures de soutien à la mobilisation des recettes (Cotonou, du 17 au 28 avril 2023). La mission a travaillé sur les dispositifs de contrôle de gestion, de suivi des réformes et de stratégie du contrôle fiscal. Elle a : (1) proposé un ensemble de 10 indicateurs de performance, articulés autour des principaux repères d'activité de l'administration fiscale; (2) élaboré un projet de cadre de suivi des réformes rénové et élargi à l'ensemble des sujets et ; (3) s'est attachée à renforcer la stratégie de contrôle fiscal. Un plan de renforcement du contrôle fiscal, un modèle de note d'orientation stratégique et plusieurs

listes de dossiers potentiellement non conformes ont été établies, pour illustrer de manière très pratique et concrète la méthodologie de sélection des dossiers proposée.

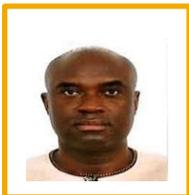
Côte d'Ivoire - Participation à la mission du Département des finances publiques (Abidjan, du 23 janvier au 3 février 2023). Dans le prolongement du plan stratégique adopté par l'administration fiscale, la mission a recommandé : (1) d'identifier et d'imposer les entreprises moyennes de l'intérieur du pays ; (2) de renforcer le suivi des déclarations et des

¹ La revue doit se faire à intervalles réguliers (un échange toutes les 2 semaines ; une fois par mois, etc.), être souple (possibilité pour les cadres de contacter ponctuellement le conseiller AFW) tout en laissant aux équipes une plage de temps suffisante pour mener les actions convenues, expérimenter elles-mêmes les progrès et tirer leurs propres conclusions.

paiements de TVA ; (3) d'augmenter le nombre de contrôles fiscaux axés sur les déclarations de TVA nulles ou créditrices qui représentent plus de la moitié des déclarations de TVA des entreprises grandes et moyennes ; (4) de concevoir une stratégie de recouvrement des arriérés d'impôts ; (5) d'appliquer les règles de segmentation des contribuables ; (6) de fidéliser les grandes entreprises et d'étendre les téléprocédures aux entreprises moyennes ; (7) d'adopter une stratégie de contrôle et de traitement des données ; et (8) de moderniser les services de renseignement.

Mauritanie - Participation à la mission du Département des finances publiques

Conseiller résident en administration fiscale



M. Roland Atanga Fongue, Inspecteur principal des impôts et docteur en droit public, a travaillé pendant deux décennies au sein de l'administration fiscale camerounaise. Il y a contribué, à divers postes de responsabilités, à la mise en place de nombreuses réformes d'administration fiscale et de densification du réseau de coopération fiscale internationale. Membre du panel d'experts du FMI

depuis 2011, il a mené de nombreuses missions d'assistance court terme en matière d'administration fiscale dans une quinzaine de pays. Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en octobre 2022, il a conduit une assistance technique long terme entre 2019 et 2022 au profit du Tchad, de la République centrafricaine (RCA) et de la République démocratique du Congo (RDC).

Mali : Appui à la modernisation de l'administration des moyennes entreprises de Bamako (Bamako du 15 au 28 février 2023). Cette activité menée dans le cadre du projet AFW-CCCDI, a aidé à renforcer la gestion des centres des impôts des moyennes entreprises récemment mises en place. Conformément aux objectifs de la mission et compte tenu des constats faits sur place, les travaux de la mission ont permis (1) le renforcement de la gestion et de l'organisation des deux CIME de Bamako, (2) le renforcement des opérations fiscales dans ce segment, et (3) une forte implication des fonctions supports dans la gestion quotidienne de ces centres des impôts.

(Nouakchott, du 17 février au 3 mars 2023).

La mission a développé un schéma directeur basé sur 10 principes clés : (1) un cadre juridique approprié ; (2) un cadre de gestion efficace en termes d'organisation et de personnel ; (3) un système déclaratif favorisant le respect volontaire ; (4) des procédures de paiement simplifiées ; (5) un fonctionnement qui privilégie le service au contribuable ; (6) un contrôle fiscal basé sur le risque ; (7) une utilisation intensive des technologies de l'information ; (8) des pratiques modernes de gestion des ressources humaines ; (9) des modèles efficaces de changement institutionnel ; et (10) un environnement d'intégrité et de bonne gouvernance.

Mali : Participation à l'évaluation des performances de l'administration suivant la méthodologie TADAT (Bamako du 24 avril au 11 mai 2023). La mission (FMI, Banque mondiale et ATAF) a constaté les progrès et insuffisances de l'administration fiscale malienne sur la base de neuf domaines d'analyses (immatriculation et gestion du répertoire, gestion des risques, promotion du civisme fiscal, déclarations des impôts dans les délais, paiements des impôts dans les délais, exactitude des informations souscrites, gestion efficace du contentieux, gestion efficace des recettes, transparence et redevabilité) et 32 indicateurs de performances. Elle a constaté d'importants progrès après la première évaluation TADAT menée en novembre 2019. La DGI malienne a reçu 8 notes A sur 32 en 2023 contre 3 notes A sur 32 en 2019. La DGI

montre une efficacité admirable dans la promotion du civisme fiscal et la gestion efficace du contentieux.

Gestion des finances publiques

Dans ce domaine, l'AFRITAC vise l'amélioration des capacités des personnes et institutions chargées de la gestion des dépenses publiques. Sous l'aspect gestion budgétaire, le programme d'activités vise le renforcement de la gestion budgétaire global, y compris la préparation, l'exécution et le contrôle. S'agissant de la gestion de la trésorerie, les activités visent l'amélioration de la comptabilité et de la gestion de la trésorerie.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect budget



Ha Vu a occupé plusieurs postes au FMI, comme économiste principal au sein du Département des finances publiques (FAD), ainsi qu'à la Banque mondiale. Elle dispose d'une expérience de 20 ans dans les finances publiques. Elle a contribué à l'élaboration du cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics du FMI (PIMA).

Côte d'Ivoire – Deuxième appui à la mise en œuvre du contrôle interne budgétaire (CIB).

Du 3 au 4 avril 2023, ce deuxième appui s'est effectué sous la forme d'un séminaire de lancement de la démarche de CIB destiné à sensibiliser les acteurs budgétaires ministériels sur les enjeux du CIB. Il a rassemblé près de 250 personnes, représentants de la Direction de la réglementation et de la modernisation de la gestion budgétaire (DRMGB), de la Direction générale du budget et des finances (DGBF), des directions des affaires financières de l'ensemble des ministères sectoriels, des représentants de l'ensemble des responsables de programme et des contrôleurs financiers. Un plan d'action a été fixé à cette occasion qui vise un déploiement opérationnel du CIB par vagues successives.

Togo – Renforcement de la programmation et la budgétisation des dépenses de personnel en mode programme. Du 17 au 28

avril 2023, la mission a travaillé avec la Direction générale du budget et des finances (DGBF) et le ministère de la fonction publique. Les travaux ont permis de disposer d'une vision d'ensemble des pratiques autant en termes de pilotage des ressources humaines que d'évaluation de la budgétisation de la masse salariale. La mission a dressé une première cartographie des problématiques et voies de progrès, tout en présentant les méthodologies couramment employées pour la budgétisation de la masse salariale. La mission a doté la DGBF des outils nécessaires à la programmation et à la budgétisation des dépenses de personnel pour répondre aux standards internationaux.

Côte d'Ivoire – Renforcer la capacité de suivi de la performance de la gestion des finances publiques - Formation des indicateurs PEFA. Du 12 au 16 avril 2023, la mission a appuyé les

autorités ivoiriennes dans le renforcement de la capacité de suivi de la performance de la gestion des finances publiques. L'appui était sous forme d'une formation sur les principaux indicateurs du cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques (PEFA) à l'attention des membres du Comité Technique de Suivi (CTS) et de la Cellule Technique de Coordination

(CTC) du Projet d'appui à la gestion économique et financière (PAGEF) du ministère de l'Économie et des finances.

23 participants issus de différentes structures impliquées dans la gestion des finances publiques (GFP) ont participé à la formation, permettant des échanges nourris.

Conseillère résidente en Gestion des dépenses publiques-aspect trésor



M. Naby Abraham Ouattara a exercé pendant 21 ans au Trésor Public du Burkina Faso où il a occupé graduellement les principaux postes de responsabilités dont notamment ceux de Directeur des Affaires Monétaires et Financières, d'Agent Comptable Central du Trésor et de Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique. Il a effectué plusieurs missions d'assistance technique en qualité d'expert court terme du Département des Finances Publiques du FMI. Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest, M.

Ouattara a servi pendant trois ans et demi, à Conakry en qualité de conseiller en gestion des finances publiques pour le compte du FMI.

Bénin - Appui à la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale par le contrôle interne comptable (Cotonou, du 17 au 28 avril 2023).

La mission a appuyé la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), à travers la mise en place du contrôle interne comptable (CIC). A cette fin, la mission a animé un atelier sur le CIC à l'attention d'une quarantaine de cadres du ministère de l'Économie et des Finances et élaboré un projet de plan d'action pour la mise en place du CIC

La mission a discuté les voies et moyens pour mettre en œuvre le dispositif spécifique au contrôle interne comptable en capitalisant et en complétant le cadre existant du dispositif d'audit et de contrôle internes en général, déjà mis en place par les autorités.

Guinée-Bissau-Suivi de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor (Bissau : 20 février

au 4 mars 2023). La mission a accompagné la Guinée-Bissau dans le développement du

Compte Unique du Trésor (CUT) et l'amélioration des processus de gestion de trésorerie. La mission a noté les efforts en cours pour la mise en œuvre des recommandations des missions précédentes et formulé des recommandations portant notamment sur le renforcement du fonctionnement du Comité de mise en œuvre du CUT (CICUT) et la rationalisation des comptes bancaires publics.

Mauritanie - Une mission d'immersion et d'étude portant sur l'inventaire et l'évaluation des immobilisations corporelles de l'Etat, a été organisée par AFRITAC de l'Ouest avec le soutien de FAD auprès de la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc du 24 au 28 avril 2023.

Cinq cadres du Ministère de l'Économie et des Finances de la République Islamique de Mauritanie relevant de la Direction du Patrimoine de l'Etat et de l'Inspection Générale

des Finances ont bénéficié de cette mission d'immersion qui s'insère dans les appuis d'AFRITAC-Ouest dans la mise en œuvre de la comptabilité en droits constatés patrimoniale.

La mission s'est enrichie de l'expérience du Royaume du Maroc dans la gouvernance à haut niveau du projet de basculement en comptabilité

patrimoniale. Elle a noté avec beaucoup d'intérêt, les cinq principaux piliers ci-après sur lesquels s'est bâti le succès de l'expérience marocaine : 1-référentiel comptable ; 2-système d'information comptable ; 3-qualité comptable ; 4- conduite de changement ; 5- bilan d'ouverture.

Gestion de la dette et développement des marchés financiers

L'AFRITAC de l'Ouest soutient la formulation et la mise en œuvre de stratégies de gestion de la dette et de plan de trésorerie, appuie les autorités dans leurs efforts de renforcement du cadre organisationnel de gestion de la dette, aide à l'amélioration de l'information sur la dette publique, renforce les capacités d'analyse et de gestion de la dette publique et soutient les institutions régionales dans le développement du marché régional des titres d'État de l'UMOA.



Conseiller résident en gestion de la dette et développement des marchés financiers

Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest en septembre 2019, **M. Soltani Chaker** a été, Conseiller en gestion de la dette publique à AFRITAC Centre (Centre qui couvre 9 pays de l'Afrique centrale). Auparavant, M. Soltani a occupé divers postes au sein du ministère des Finances tunisien, il a été nommé Directeur général de la dette de 2011 à 2014 et Directeur de la stratégie de la dette en 2006.

Mali – Amélioration du système de gestion des données de la dette - du 22 février au 03 mars 2023.

La mission a constaté une nette évolution, actée essentiellement par le développement d'un module spécifique à l'enregistrement de la dette intérieure et de rapports et états de sortie pour les besoins statistiques et d'analyse du portefeuille de la dette. La mission a produit un outil de suivi de mise en œuvre des recommandations. Il s'agit d'une maquette Excel comportant 4 feuilles relatives respectivement au suivi technique des actions, au suivi du plan d'action, au suivi de la conformité aux exigences de la gouvernance des systèmes d'information et au suivi de la conformité des exigences de

sécurité. Les travaux ont également permis de produire un plan de déploiement technique de la nouvelle version du système intégré de gestion de la dette (SIGED) dans les services de la direction générale de la dette.

Guinée –Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 26 avril au 05 mai 2023.

La SDMT examinée lors des travaux couvre la période 2024-2027 avec une projection du portefeuille de la dette à fin 2023 (année de référence). Elle a pris en compte notamment l'échéancier de remboursement, les projections de financement extérieur préparées sur la base des prêts disponibles

ou à mobiliser ainsi que les projections de financement sur le marché domestique sous forme de Bons et obligations du Trésor.

Le document de la stratégie préparé sera discuté et finalisé par le Comité de la dette publique sur la base du dernier cadrage macro budgétaire avant d'être soumis aux autorités pour approbation et publication.

Cote d'Ivoire –Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme- SDMT- du 10 au 19 mai 2023.

L'appui qui s'est déroulé sous forme d'atelier a réuni vingt agents représentant les services de la dette, du trésor et du budget du ministère de l'Économie et des Finances (MEF). L'assistance technique/formation a porté sur une analyse des coûts-risques de la dette de la Côte d'Ivoire à l'aide de l'outil analytique SDMT du FMI/BM. Elle a aidé à la mise à jour de la stratégie de gestion de la dette pour la période 2023-2027 compte tenu des perspectives macro-budgétaires à moyen terme et de l'évolution récente du paysage financier et des circonstances du marché financier.

La mission a également abordé des questions liées au contenu du document de stratégie de gestion de la dette.

Atelier régional conjoint FAD/MCM sur l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie – du 13 au 17 mars 2023

Objectifs : Cet atelier régional conjoint MCM/FAD vise à renforcer les connaissances des participants sur l'importance de l'intégration de la gestion de la dette avec la gestion de la trésorerie et les actions qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer cette intégration.

Principaux enseignements :

- Exploiter juridiquement les données du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) dans le processus d'élaboration du projet de budget afin de renforcer son réalisme ;
- Assurer tout au long du processus de préparation du budget, l'itération entre les prévisions budgétaires et le plan de trésorerie prévisionnel ;
- Assurer la production de toutes les annexes requises en appui au projet de loi de finances notamment celles relatives à la gestion de la dette et à la gestion de la trésorerie ;
- Elaborer rigoureusement les outils de planification et de prévisions des marchés publics, des engagements de dépenses et de la trésorerie (PPM, PE, PT) afin d'améliorer leur qualité, assurer leur cohérence et leur mise à jour périodique et veiller à leur respect et les rendre contraignants ;
- Assurer une bonne articulation entre les différentes étapes de la réalisation du calendrier des émissions à travers une élaboration rigoureuse, une mise en cohérence et une exploitation judicieuse de la SDMT, du Plan annuel de financement (PAF) et du Plan annuel de trésorerie (PAT) ;
- Renforcer le réalisme budgétaire et respecter les procédures d'exécution du budget en évitant au maximum le recours aux procédures dérogatoires pour réunir des prérequis de la qualité de la gestion de la trésorerie ;
- Utiliser judicieusement le recours à la régulation des dépenses au stade de l'engagement afin d'éviter le recours au rationnement de la trésorerie qui a montré ses limites en termes de génération des arriérés budgétaires ;
- Relever le défi de l'intégration entre la gestion de la dette et de la trésorerie

en raffermissant les interactions entre les différents acteurs afin de tirer meilleur profit de la nécessaire synergie d'action en donnant notamment au MEF, une vision de l'entièreté du marché permettant de prendre les meilleures décisions sur les choix des instruments ainsi les parts du financement à long et à court terme ;

- Avancer résolument vers la mise en place du CUT et la couverture progressive de son périmètre cible ;
- Réfléchir à la diversification des instruments de gestion de la trésorerie en prospectant notamment la possibilité d'avoir recours au papier commercial, au marché des repos ainsi que la participation directe du Trésor dans le marché interbancaire.

Supervision bancaire

Le champ d'intervention de l'AFRITAC de l'Ouest dans le domaine de la supervision et de la réglementation financière vise à renforcer la solidité du système financier, à travers notamment la mise en conformité des réglementations et pratiques avec les principes définis par le Comité de Bâle, tels que le cadre prudentiel dit Bâle II / Bâle III, et la consolidation des acquis en matière de supervision basée sur les risques.

Conseiller résident en supervision bancaire



M. Jean-Charles Normand a rejoint l'AFRITAC de l'Ouest en janvier 2021 après une expérience de plus de trente ans au sein de la Banque de France, notamment dans des fonctions relatives à la supervision bancaire. Depuis 2004, il était en effet chef de missions de contrôle sur place, intervenant pour le compte de l'ACPR ou de la BCE auprès, des principaux établissements bancaires français mais également de compagnies d'assurances.

Séminaire interrégional portant sur le processus de revue prudentielle, le système d'alerte précoce et leur intégration dans la supervision basée sur les risques, du 6 au 10 mars 2023.

Ce séminaire avait pour objectif de partager les expériences et bonnes pratiques au regard du développement d'un système intégré de supervision basée sur les risques, en se concentrant sur trois thèmes principaux qui participent simultanément et conjointement de cette démarche : (i) le processus de surveillance prudentielle, (ii) le système de notation utilisé pour identifier et quantifier les risques supportés par les établissements de crédit et (iii) les indicateurs d'alerte précoce. Une trentaine de participants issus de dix autorités de supervision et de régulation bancaire ont participé au séminaire à la fois présentiel et virtuel, ce qui a

permis un large partage d'expériences puisque chacune des autorités a eu l'occasion de présenter son cadre réglementaires et de supervision, les défis auxquels elle est confrontée dans la mise en œuvre du processus de supervision, le système de notation des banques, l'intégration de la notation des banques dans le processus de supervision et les indicateurs d'alerte précoce. En parallèle, les experts ont présenté les attentes des instances internationales au regard de ces problématiques et ont décrit de manière détaillée certains exemples.

Guinée - Banque Centrale de la République de Guinée - Supervision des établissements financiers non bancaires - du 17 au 21 avril 2023.

L'objectif de cette mission, réalisée à distance, qui s'inscrit dans le plan de travail de l'AFW pour l'année 23 dans le domaine de la supervision bancaire et dans le plan de travail de l'assistance technique (AT) partagé avec les autorités guinéennes, était d'identifier le type d'activités exercées ou susceptibles d'être exercées par les établissements financiers guinéens ne ressortissant pas de la catégorie réglementaire des banques, d'examiner la réglementation et les méthodes de supervision de ces institutions et d'en déduire, le cas échéant, une feuille de route si des besoins d'adaptation devaient se faire sentir.

Les établissements financiers non bancaires susceptibles d'être enregistrés à l'heure actuelle en République de Guinée sont classés en quatre catégories : (i) les établissements de financement (crédit-bail, affacturage, octroi de garanties, etc.), (ii) les émetteurs de monnaie électronique (IME), (iii) les établissements de placement financier et (iv) les autres établissements (constitués principalement d'intermédiaires financiers tels que les courtiers).

Pour chacun d'entre eux, une présentation des activités concernées et des pratiques réglementaires en vigueur dans différentes juridictions a été faite à des fins de formation. Une analyse du cadre réglementaire guinéen

existant a ensuite été réalisée avec les cadres de la Direction de la Supervision Bancaire (DSB). Un projet de feuille de route a été préparé, incluant les besoins d'action à court terme et les perspectives de développement à moyen terme. Enfin, une formation a été délivrée concernant des catégories d'établissements non encore créées par la réglementation guinéenne, en l'occurrence les établissements de financement participatif (crowdfunding), les établissements pratiquant la gestion d'actifs pour compte de tiers et une démarche d'adaptation de la réglementation prudentielle aux spécificités de la finance islamique a également été délivrée.

Mauritanie - Banque Centrale de la Mauritanie - Supervision basée sur les risques - du 31 janvier au 10 février 2023.

L'objectif principal de cette mission était de poursuivre les travaux engagés pour la mise en place d'un cadre de supervision basé sur les risques (RBS) complet et efficace en appuyant la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) dans la révision de son système de notation des établissements de crédit et dans l'adaptation d'un premier ensemble de procédures de supervision.

La révision du système de notation a été finalisée. Les critères de notation utilisés pour évaluer les risques supportés par les banques ont été identifiés, des indicateurs quantitatifs ont été sélectionnés et calibrés, ainsi que les éléments d'évaluation du système de gestion des risques et de la gouvernance.

Des progrès significatifs ont également été réalisés dans la procédure interne d'octroi de licences. En particulier, les grilles d'évaluation de l'honorabilité et de la compétence ont été formalisées, de même que les guides d'analyse du modèle d'entreprise des candidats à l'obtention d'une licence bancaire. Enfin, une analyse approfondie du régime de sanctions existant a été réalisée.

Mauritanie - Banque Centrale de la Mauritanie – Notation des banques et procédures d’agrément - du 24 au 28 avril 2023.

Les objectifs poursuivis avec cette mission à distance visaient à (i) délivrer une formation à l’intention des gestionnaires de dossier relativement au nouveau système de notation des banques, (ii) réaliser un premier test de ce système sur des établissements sélectionnés par la BCM et (iii) poursuivre les travaux relatifs aux procédures d’agrément. La formation a été délivrée et, dans la continuité de celle-ci, un premier exercice a été réalisé qui a porté sur deux des seize banques mauritaniennes. Par ailleurs, un atelier a été organisé qui a rassemblé des superviseurs bancaires ainsi que agents en charge des Fintechs afin de dégager des procédures communes en matière d’agrément ; le manuel interne a été mis à jour en conséquence.

UMOA - Secrétariat général de la Commission bancaire – Formation relative aux tests de résistance - du 12 au 14 avril 2023.

Les objectifs de cette formation de trois jours étaient (i) de renforcer les capacités du Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCBU) en termes de conduite de tests de résistance à caractère micro-prudentiels , (ii) d’aider à définir ses attentes vis-à-vis des tests de résistance réalisés par les banques et à évaluer leur qualité et (iii) de présenter les liens des tests de résistance avec d’autres processus de supervision (comme le processus de revue et d’évaluation prudentiel, les plans préventifs de redressement ou les évaluations internes de besoins en fonds propres). Quatorze personnes, issues de la Direction de la Surveillance permanente ou de la Direction des Etudes et des Relations Internationales, ont participé aux différentes sessions dont certaines avec un profil scientifique. Cette formation, organisée à la demande du SGCBU, a trouvé d’autant plus d’écho qu’elle s’inscrivait dans les recommandations du Programme d’Evaluation de la Stabilité financière récemment conduit dans l’UMOA.

Statistiques de finances publiques

L’axe central de l’assistance technique est l’appui à la mise en œuvre de la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) du FMI 2001/2014 et à la production, ainsi que la diffusion des tableaux statistiques de finances publiques (SFP). Il s’agit en premier lieu des statistiques de l’administration publique centrale budgétaire à savoir : (i) le Tableau des Opérations Financières de l’État (TOFE), principal document de synthèse des SFP, (ii) la situation des flux de trésorerie, (iii) le bilan financier et (iv) la situation de la dette.

Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2016, M. **Nicolas Kacou** a fait une partie de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, où il a été chargé d'élaborer le Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), notamment à partir de la Balance générale des comptes du Trésor.

Guinée – Statistiques de finances publiques - Amélioration de la production du Tableau des opérations financières de l'administration centrale budgétaire selon le MSFP 2014 - du 20 février au 03 mars 2023.

Les travaux de la mission se sont focalisés sur la finalisation du projet de migration du TOFE aux normes du MSFP 2014, tel qu'exprimé par les autorités guinéennes. A cet effet, les objectifs de la mission ont été pleinement atteints. Les travaux ont permis de

i) faire le point sur la mise en œuvre des recommandations de la mission précédente, ii) examiner les sources de données nécessaires à l'élaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire (ACB) selon le MSFP 2014, iii) affiner le TOFE ACB à fin décembre 2022, iv) élaborer un projet de note d'analyse mensuelle expliquant l'évolution des principaux agrégats du TOFE sur la base du MSFP 2014 et v) mettre à jour le plan de travail pour la compilation du GFS en cohérence avec le MSFP 2014.

Togo – Statistiques des finances publiques - Amélioration de la production du Tableau des opérations financières de l'Etat selon le MSFP 2014 du 13 au 24 avril 2023

Les objectifs de la mission s'inscrivaient dans la poursuite des travaux et la consolidation des acquis de la précédente. A cet effet, les travaux ont consisté d'une part, à former les acteurs sur la méthodologie du *MSFP 2014* et, d'autre part, à assister les compilateurs pour l'amélioration de la production du TOFE de l'administration centrale budgétaire. Conformément à ses principaux objectifs, la mission a assuré une formation sur le MSFP 2014, pour une trentaine de cadres et responsables. Cette session de formation répond à la requête que les autorités togolaises ont adressée à AFRITAC Ouest en novembre 2022. Toutefois, il est souhaitable de poursuivre et intensifier ces ateliers nationaux, afin de permettre à un plus grand nombre de cadres (compilateurs, fournisseurs de données primaires et utilisateurs des SFP) d'avoir des connaissances sur les SFP.

En lien avec l'élargissement du champ de couverture des SFP, au sous-secteur de la sécurité sociale, les travaux ont permis d'examiner les états financiers de la Caisse de retraite du Togo, d'élaborer une table de passage et de produire sur une base expérimentale, le TOFE de cette structure des exercices 2017 à 2021.

Conseiller résident en Statistiques de finances publiques



M. Millogo François. Diplômé de l'Université de Ouagadougou et de l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF), M. François Millogo a exercé, pendant 15 ans, des

fonctions d'Administrateur des services financiers au Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques et Programmes Financiers puis à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso. Il a travaillé principalement dans le domaine des Statistiques de finances publiques (SFP), notamment du Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE). Au poste de Chef du Service des statistiques des opérations financières de l'Etat, il a participé à la mise en œuvre des réformes en matière de TOFE.

La prise en compte des opérations non monétaires en statistiques de finances publiques (Grand-Bassam, du 30 janvier au 03 février 2023)

Depuis déjà quelques années, les pays de la région sont résolument engagés dans une série de profondes réformes visant à améliorer, moderniser la gestion des finances publiques ainsi que la production des statistiques macro-économiques dont celles de

l'administration publique. Dans ce contexte, des efforts considérables ont été consentis par les Etats dans le processus de migration aux normes et principes du MSFP 2014. A cet effet, la situation à fin décembre 2022 se présente comme suit

:

Actions	Résultats
Basculement au TOFE selon le MSFP 2014	Disposition de table de passage dans tous les pays
Production du TOFE du secteur public	1 seul pays
Possibilité de migration au TOFE base MSFP 2014	1 pays est en voie de migration et 4 disposent des compétences nécessaires pour migrer
Situation des flux de trésorerie	7 pays produisent cette situation
Bilan financier	5 pays le produisent
Situation de la dette publique	Tous les pays produisent cette situation cependant ils ont un besoin additionnel d'information pour l'affinement des différentes opérations
Elargissement progressif du champ de couverture : sécurité sociale	Tous les pays disposent d'une table de passage ; 7 produisent des versions expérimentales dont 3 pays font la diffusion

Elargissement progressif du champ de couverture : Collectivités locales	7 pays produisent les statistiques 3 autres pays disposent d'une table de passage sans production
Elargissement progressif du champ de couverture : Unités extrabudgétaires	5 pays produisent dont 3 en font la diffusion ; 4 pays disposent d'une table de passage

Ces avancées ont permis au centre d'aborder un autre aspect dans la production des statistiques, à savoir la prise en compte des opérations non monétaires dont la majeure partie n'est pas intégrée dans les statistiques macro-économiques. La récente pandémie de COVID-19 a permis de constater cette situation. En effet, les échanges importants en nature entre divers agents économiques dont l'administration publique ne sont pas reflétés dans les statistiques de finances publiques.

Les travaux du séminaire qui font suite à celle d'avril 2022, ont permis d'adopter le

mode de calcul des avantages en nature générés par les véhicules de fonction et de mener des réflexions sur celles découlant des maisons de fonction. De même, il a été réitéré la nécessité de refléter toutes les transactions sur les dons en nature dans les statistiques de finances publiques. La réussite de cette intégration des opérations en nature dans les SFP tourne autour de trois (03) méthodologies suivantes à définir : (i) l'identification et la collecte des avantages en nature, (ii) la valorisation (iii) et le calendrier de mise en œuvre.

Statistiques du secteur réel

L'AFRITAC de l'Ouest appuie les autorités dans la mise en œuvre du Système de Comptabilité Nationale (SCN) 2008 et du changement d'année de base dans tous ses pays membres. Le Centre appuie le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger dans la mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT).

Conseiller résident en Statistiques du secteur réel



Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest en 2018, M. **Fahd Ndiaye** a travaillé à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) du Sénégal pendant 10 ans.

Bénin – Les comptes nationaux. Les travaux de la mission du 13 au 17 février 2023 ont relevé les retards accumulés avec la production

des comptes nationaux annuels (CNA) et les implications pour le calcul des comptes nationaux trimestriels (CNT). Les derniers CNA

définitifs publiés sont ceux des années 2015 (année de base) et 2016. Pour ne pas arrêter les publications annuelles, l'INStad a publié des estimations provisoires annuelles reposant sur les CNT. Or, il est nécessaire de calculer régulièrement les CNA à partir des sources exhaustives annuelles telles que les déclarations statistiques et fiscales (DSF) et les statistiques de finances publiques. Aussi, la mission a-t-elle insisté sur le rattrapage du retard des CNA définitifs 2017 – 2021, suivi de la ré-estimation des CNT avec les CNA définitifs et la communication sur les révisions des CNT.

Burkina Faso – Comptes financiers. Les sources statistiques pour la compilation des comptes financiers 2019 ont été collectées et traitées au cours de la mission du 13 au 24 février 2023. En particulier, avec la nouvelle présentation des déclarations statistiques et fiscales (DSF) depuis l'exercice 2018, un nouveau traitement a été mis en place pour les DSF couvrant essentiellement les sociétés non financières (SNF) et les auxiliaires financiers.

Guinée – Les comptes nationaux. La mission du 23 janvier au 6 février 2023 a contribué à l'avancement des travaux de préparation de la nouvelle année de base 2018 des comptes nationaux sous le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), notamment l'amélioration de la confrontation entre les données sources (pré-arbitrage) ainsi que l'élaboration des comptes des biens et services. En outre, un appui a été apporté à la formation des cadres et au démarrage des travaux d'élaboration des comptes nationaux définitifs 2020 et provisoires 2021 selon la base

2006 et le SCN 2008 en vue de leur publication prochaine fin mars 2023.

Guinée-Bissau. Les comptes nationaux. La mission du 6 au 17 février 2023 a accompagné l'équipe des comptables nationaux pour la finalisation de la série des CNA définitifs 2018 et provisoires 2019-2020 et la préparation des CNA provisoires 2021. Une mise à jour des données de la BDP dans l'outil d'élaboration des comptes provisoires a également été réalisée préalablement à la compilation des CNA provisoires des années 2019 et 2020. Le tableau des comptes économiques intégrés 2018 a aussi été élaboré pour satisfaire les besoins de la prévision en attendant la diffusion des CNA 2019 et 2020.

Côte d'Ivoire et Sénégal

Le Haut-Commissariat du Plan (HCP) du Maroc a accueilli du 6 au 10 février 2023, trois cadres de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal et six cadres de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire. Les échanges ont principalement porté sur les sources de données et la méthodologie utilisées pour l'élaboration des comptes régionaux (CR). En particulier, la régionalisation des productions des sociétés présentes dans la capitale et les autres régions et la régionalisation des données de l'administration centrale et la banque centrale. Ils ont également couvert le traitement des taxes et subventions, et la question du partage volume - prix des agrégats.

A nalyse macro-budgétaire

Le programme d'activités couvre en priorité l'intégration des processus de cadrages macroéconomiques et budgétaires, l'approfondissement des instruments de prévisions

macroéconomiques, le renforcement des dispositifs de prévision des recettes fiscales, des processus d'allocation budgétaire globale à moyen terme l'élaboration des Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle et la redynamisation des dispositifs institutionnels de validation des cadrages macroéconomiques et budgétaires.

Conseiller résident en Analyse macro-budgétaire



M. **Djoret Biaka Tedang** a travaillé pour plusieurs organisations internationales dans le domaine de la modélisation et du cadrage macroéconomique et budgétaire avant d'intégrer l'AFRITAC de l'Ouest en 2018. M. Djoret a été également chef de division Conjoncture et Prévision au Tchad.

Bénin

Vers des pratiques de quantification et une gestion des risques budgétaires renforcées, du 3 au 14 avril 2023

La mission a animé un atelier d'évaluation du document d'analyse des risques budgétaires (DARB) annexé au projet de loi de finances 2023. Elle a conduit des discussions bilatérales visant à approfondir les pistes d'amélioration de la quantification des risques budgétaires.

La mission a mis en exergue la nécessité de formaliser un cadre d'identification et d'analyse des risques budgétaires pour hiérarchiser les risques et garantir une approche cohérente et d'établir un registre des risques budgétaires (RRB) qui suit rigoureusement le cadre d'identification et d'analyse des risques budgétaires

Un plan d'actions pour porter les pratiques d'analyse des risques budgétaires au Bénin vers des niveaux intermédiaires a été discuté.

Guinée

Mettre en place des outils et de bonnes pratiques de prévision des recettes, du 24 avril au 5 mai 2023

La mission, qui intervient après celle de décembre 2019 portant sur le même sujet, visait à améliorer la pratique et les outils de prévision des recettes budgétaires et de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles.

Dans le cadre d'un atelier, la mission a rappelé le cadre méthodologique de projection des recettes et les enjeux liés au calendrier et au processus d'identification et d'évaluation de l'impact des mesures nouvelles.

A la fin de la mission, un outil de prévision des recettes portant sur 7 principaux impôts et son manuel de l'utilisateur ont été livrés mais les estimations devraient être reprises une fois que les données fines auront été rendues disponibles. De même, un outil de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles et son manuel de l'utilisateur ont été fournis. Des recommandations visant à renforcer la couverture et à opérationnaliser et améliorer la qualité de ces outils ont été formulées.

Guinée-Bissau

Voyage d'échanges d'expérience au Bénin du 17 au 28 avril 2023. Deux cadres de la Direction générale de la prévision et des études économiques et un cadre de la Direction générale du budget ont participé à un voyage d'échanges d'expérience à la Direction générale de l'économie du Bénin. Le voyage a permis aux cadres bissau-guinéens de s'imprégner de l'organisation des services en charge de la

programmation économique et budgétaire et des défis liés à l'introduction de la programmation budgétaire à moyen terme conforme aux directives communautaires.

Guinée - Suivi PIMA et évaluation C-PIMA. Le conseiller résident en analyse macroéconomique et budgétaire a participé du 30 janvier au 17 février 2023 à la mission de FAD sur le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation du PIMA et l'évaluation de la prise en compte des changements climatiques dans la gestion des investissements publics. La contribution du conseiller a porté sur l'analyse de la pratique de la programmation des investissements publics et les risques budgétaires relatifs aux investissements publics. Des outils pour une meilleure programmation des investissements publics ont été proposés.

Mauritanie

Ateliers sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives pour les pays d'Afrique centrale et de l'ouest (avec FAD) 13-17 mars 2023.

Ce deuxième atelier régional pour les pays d'Afrique de l'Ouest a permis de renforcer les capacités des fonctionnaires nationaux en matière d'analyse et de conception de régimes fiscaux pour le secteur extractif et de prévision de leurs recettes.

Les études de cas ont été utilisées pour présenter un nouveau modèle FARI simplifié de prévision des recettes qui permet d'agrèger plusieurs projets dans un modèle de prévision sectorielle.

Les réactions des participants au modèle ont été positives et seront intégrées dans leur

Opérationnaliser l'outil de cadrage macroéconomique (suite et fin), du 27 avril au 10 mai 2023

Les travaux ont consisté tout d'abord à améliorer le modèle, notamment avec l'identification et la résolution des difficultés informatiques rencontrées dans l'utilisation du modèle.

Des formations à l'utilisation des différents modules (secteur réel, TOFE, balance des paiements, situation monétaire et le hub pour le pilotage du modèle) ont été ensuite réalisées. Le manuel d'utilisateur du modèle a été révisé pour intégrer les modifications apportées au modèle. En outre, la mission a permis la réalisation d'un cadrage à l'aide du modèle. Enfin un canevas de rédaction la note de cadrage macroéconomique a été mis en place et les travaux d'élaboration de la note ont été lancées.

L'atelier a proposé une approche d'apprentissage mixte reposant sur trois piliers :

1) des conférences, 2) des exercices pratiques de modélisation utilisant le modèle FARI, 3) des études de cas nationales. Les conférences étaient axées sur le secteur minier et portaient sur les sujets suivants : Les études de faisabilité et les rapports techniques ; l'évaluation des ressources minérales et pétrolières ; les redevances ; l'impôt sur le revenu des sociétés ; le financement de la dette ; et les taxes sur les loyers. Les participants ont travaillé sur 7 études de cas portant soit sur l'analyse du régime fiscal, soit sur la prévision des recettes.

développement ultérieur. Les modèles seront affinés et complétés avant le troisième atelier et devraient être prêts à être publiés au cours de l'exercice 24. L'intérêt et l'engagement des participants ont été forts. Les 34 participants de 10 pays ont trouvé les sujets pertinents et le lien avec la modélisation fiscale utile pour illustrer les concepts clés.

Les cours en ligne du FMI

Des informations générales sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.edx.org/school/imfx>.

L'inscription aux cours en ligne, accessibles aux fonctionnaires et, dans certains cas, au public, est accessible à l'adresse suivante : <http://imf.smartcatalogiq.com>.

L'Institut du FMI propose des formations en ligne aux fonctionnaires des pays membres et au grand public. Des courtes vidéos de formation sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/c/IMFInstituteLearningChannel/featured>.

Rapports de missions mis en ligne sur le site du FMI

Les rapports suivants ont été mis en ligne sur le site **Partners Connect** du FMI. Les membres du comité d'orientation des pays et les donateurs qui ont signé un accord de confidentialité avec le FMI peuvent accéder aux rapports à l'adresse suivante : TA Reports (imfconnect.org).

BENEFICIAIRE	DOMAINE	TITRE
Burkina Faso	Administration douanière	Burkina Faso: Strengthening the management, monitoring and control of exemptions and suspensive regimes (February 20 – March 3, 2023), February 2023 (French)"
Bénin	Analyse macroéconomique et budgétaire	Benin: Towards strengthened quantification practices and fiscal risk management April 3 – April 14, 2023), April 2023 (French)"
Guinée-Bissau	Gestion des dépenses publiques	Guinea-Bissau: Follow-up of the implementation of the Treasury Single Account (February 20 – March 4, 2023), March 2023 (French)"
Mauritanie	Administration douanière	"Mauritania: Automated risk management for front-line control selectivity (January 9 – January 18, 2022), January 2023 (French)"
BCEAO	Supervision bancaire	BCEAO: Regulation of the internal process (December 12 – December 16, 2022), December 2022 (French)"
BCEAO	Supervision bancaire	"BCEAO: Preparation of the impact study relating to the implementation of IFRS 9 (November 7 – November 11, 2022), November 2022 (French)"

Guinée	Gestion des dépenses publiques	"Guinea: Implementation of commitment authorizations (AE) and expenditures (CP) to strengthen budgeting for public investment spending (June 20 – July 1, 2022), July 2022 (French)"
Mauritanie	Gestion de la dette	"Mauritania: Supporting the development of the domestic market for Treasury securities (November 13 – November 23, 2022), November 2022 (French)"

ACTIVITES A VENIR

Les principales activités planifiées pour la période juin-août 2023 sont résumées dans le tableau ci-après, avec des dates indicatives.

Gestion des dépenses publiques		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Cote d'Ivoire	Formation sur les prévisions et la gestion de la trésorerie.	10 au 14 juillet 2023
Mali	Appui à la mise en place de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale-Revue des états financiers.	17 au 28 juillet 2023
Gestion de la dette et développement des marchés financiers		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Niger	Elaboration et mise en œuvre de la SDMT et du PAF	11 au 20 juillet 2023
Commission de l'UEMOA	Formation régionale UEMOA sur l'AVD-PFR	24 juillet au 04 août 2023
Guinée	Formation AVD	15 au 25 août 2023
Administration fiscale		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Mauritanie	Séminaire interrégional sur la gestion des risques de conformité fiscale dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière	Aman, 10-13 juillet 2023
Mauritanie	Diagnostic de l'architecture applicative du système d'information de la DGI	Nouakchott, 7-18 août 2023
Pays membres	Séminaire interrégional ISORA (enquête internationale sur les administrations fiscales – campagne de collecte des données 2023)	Ebène, 14-18 août 2023
Mali	Appui à la mise en place d'une stratégie post-TADAT	Juin 2023
Mali	Renforcement des opérations fiscales des moyennes entreprises de Bamako.	Juillet 2023
Administration douanière		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Guinée	Renforcement de la fonction d'évaluation en douane	10-21 juillet 2023
Burkina Faso	Contrôle après dédouanement	18-29 septembre 2023
Statistiques de finances publiques		
Burkina Faso	Renforcement des capacités et consolidation des opérations du secteur des administrations publiques	17 au 28 juillet
Guinée	Affinement du TOF de l'administration centrale budgétaire	14 au 25 août
Supervision bancaire		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date

Secrétariat général de la Commission bancaire	Procédures d'agrément des établissements de crédit	21 au 23 juin 2023
Secrétariat général de la Commission bancaire	Revue des dossiers de crédit	5 au 7 juillet 2023
Secrétariat général de la Commission bancaire	Risque de marché et risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire	29 au 31 août 2023
Analyses macroéconomique et budgétaire		
Missions d'assistance technique		
Bénéficiaire	Thème	Date
Cote d'Ivoire	Approfondir l'analyse et la gestion des risques budgétaires	5-16 juin 2023
Benin	Appuyer la quantification des risques budgétaires dans la DARB du projet de loi de finances 2024 (à distance)	Juin-septembre 2023
Niger	Analyse des risques budgétaires (avec FAD)	10 – 21 juillet 2023
Benin	Renforcer l'analyse des risques liés aux entreprises et à la dette publiques	10-18 août 2023
Atelier régional		
Pays membres	3 ^{ème} atelier sur l'analyse et la prévision des recettes issues des industries extractives	3 au 7 juillet 2023
Pays UEMOA, Guinée, Mauritanie, Cap Vert	Séminaire sur la conjoncture du premier semestre et les prévisions à moyen terme 2023-2026 dans les pays membres - Avec la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT	29 mai au 2 juin 2023

MEMBRES



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée



Guinée-Bissau



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Togo

PARTENAIRES



Belgique
partenaire du développem



AFRITAC de l'Ouest
Immeuble BCEAO
Abidjan, Plateau
Côte d'Ivoire
www.afritaouest.org
www.facebook.com/afritaouest
(+225) 27 20 20 89 87